



**Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Bonnier**

**Séance ordinaire du lundi 23 février**

**Au local 202 de l'école Bonnier**

**18 h 30**

**Étaient présents :**

|                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| M. Dominic Lapalme    | Directeur                 |
| M. Jean-Luc Deschamps | Directeur adjoint         |
| Mme Mélanie Sabourin  | Parent (Présidente du CÉ) |

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| Mme Julie Faubert    | Parent      |
| Mme Josée Hébert     | Parent      |
| Mme Karine Gadoua    | Parent      |
| Mme Nadège Gruffy    | Enseignante |
| M. Christian LeCorff | Enseignant  |

**Était absente :**

|                     |                           |
|---------------------|---------------------------|
| Jacinthe Guérin     | Enseignant.e (Secrétaire) |
| Mme Shanel Thibault | Parent                    |

**1. Ouverture de la séance**

Il y a quorum, donc Mme Sabourin ouvre la séance du CÉ à 18h49.  
Mme Sabourin en profite pour souhaiter la bonne année aux membres du conseil.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

**13-CE-2025-2026**

**IL EST PROPOSÉ PAR M LeCorff ET APPUYÉ**

**PAR Mme Hébert d'approuver l'ordre du jour.**

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3. Procès-verbal**

#### **a. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre;**

**14-CE-2025-2026**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Sabourin **ET APPUYÉ PAR** Mme Gadoua d'adopter le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **b. Suivi au procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2025;**

Il n'y a aucun suivi à faire pour l'instant.

### **4. Parole du public**

Aucun membre du public n'est présent.

### **5. Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (Art.86 Grille-matière)**

M. Lapalme informe les membres du conseil d'établissement de l'approbation de la grille-matière en mentionnant qu'il n'y a pas de modification pour l'année prochaine. Il prend soin également d'informer les membres que les PPP (projets pédagogiques particuliers) seront d'actualité l'année prochaine. Le profil SportActif demeure tel quel avec la grille modifiée actuelle.

**15-CE-2025-2026**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Faubert **ET APPUYÉ PAR** Mme Gruffy d'adopter du programme des services complémentaires et particuliers.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **6. Approbation des projets d'activités et de financement (Art.87)**

**Rien à ajouter pour ce conseil.**

## **7. Critères d'inscription (information envoyée par courriel en janvier)**

M. Lapalme informe le conseil que les critères sont les mêmes que ceux de l'année dernière. Les écoles de bassin n'ont pas changé et les règlements en lien avec la fratrie sont les mêmes.

## **8. Budget révisé (Art 96.24 information)**

M. Lapalme explique aux membres du CÉ le budget en mentionnant que l'effort budgétaire ne s'appliquera plus (6478\$). Il explique la différence entre l'initial et le révisé. Il explique que la situation des ETC (employés à temps complet) est toujours d'actualité, mais que l'école se retrouve dans une bonne posture budgétaire.

## **9. Présentation du processus et de la démarche sur projets pédagogiques particuliers (information)**

M. Lapalme explique que les projets pédagogiques particuliers (PPP) arriveront dès 2028-2029 à Bonnier. Il y aura un processus pour sonder la clientèle afin de connaître les intérêts au niveau de ces PPP. L'instauration ministérielle a un objectif de donner un PPP à tous les élèves. Une consultation a eu lieu auprès d'autres centres de services scolaires (CSS) qui ont instauré ces profils afin de voir certains exemples (CSS du Chêne à Drummondville).

Bonnier pourra voir comment les autres écoles de notre CSS ont instaurer ces PPP et s'en inspirer.

Ce dossier mobilisera les équipes école dans le processus de mise en place.

Il s'agit d'une obligation ministérielle. Le but étant de susciter l'intérêt des élèves pour l'école.

M. Lapalme a mentionné que nous pourrions avoir des PPP en lien avec des

thématiques telles que les sports, les sciences ou les arts.

#### **10. Nomination d'une ou d'un bénévole de l'année**

La date limite pour soumettre une candidature est le 15 avril. Il est à noter que Mme Gadoua s'implique à la bibliothèque de l'école ainsi qu'au conseil d'établissement. Mme Gruffy propose Mme Hébert comme bénévole pour son implication dans l'école au conseil d'établissement et au comité de parents. Mme Hébert mentionne qu'elle peut agir à titre de bénévole pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissages (EHDA). Il est à noter également que Mme Sabourin s'implique depuis plusieurs années au sein du CÉ et que cela clôturerait bien son travail et son implication dans le monde de l'éducation.

**16-CE-2025-2026**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Gadoua **ET APPUYÉ PAR** Mme Gruffy que Mme Sabourin soit bénévole de l'année et que Mme Hébert soit bénévole EHDA  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **11. Correspondance**

Pas de correspondances

#### **12. Parole du représentant du comité de parents**

Mme Hébert mentionne que les membres du comité de parents ont été sensibilisés à la plateforme Biblius pour les livres en format numérique. Mme Gadoua aimerait que l'école en fasse la promotion et elle suggère les médias sociaux, le site web de l'école, etc. Les livres numériques permettent d'utiliser la synthèse vocale, modifier la langue, garder un signet, faciliter la recherche de documents, faire des réservations, conserver jusqu'à 41 jours et c'est accessible à partir de Mozaïk Portail (version web qui va demeurer).

Mme Hébert poursuit en parlant des points de consultation (calendrier scolaire) ainsi que des questions qui pourraient circuler entre le CÉ et le CP.

Elle mentionne qu'elle a accès au site web l'institut des troubles d'apprentissages (nombreux webinaires). Le courriel (publicité) sera envoyé à M. Lapalme pour les fins de promotion au sein de l'école. Des dates sont à venir.

Les prochaines ouvertures d'écoles sont le nouveau LPP et Jacques-Leber. C'est ce qui se retrouve dans le plan triennal des immeubles. L'école Saint-Jude sera démolie cet été.

Un salon d'informations pour les EHDAA aura lieu le 6 juin 2026 (André-Laurendeau ?).

Finalement, la sécurité autour des écoles a été retenu comme priorité (bornes, bonhommes verts, mascotte, brigade d'étudiants, dépliants, sensibilisation continue sur les sites et les médias sociaux). Mme Gadoua ajoute que les villes devraient considérer comme priorité de bien déneiger les corridors scolaires.

M. Lapalme mentionne qu'un point de suivi aura lieu pour ce qui concerne le point de sécurité.

### **13. Mot de la direction**

#### **a. Projet éducatif**

M. Lapalme mentionne que les communautés d'apprentissages professionnels (CAP) en mathématique et en français se poursuivent. Nous en sommes à mesurer la portée de nos actions d'enseignement. Les stratégies de lecture seront ramenées prochainement lors d'une assemblée générale.

À la suite de la journée de bassin, pour faciliter l'arrimage entre le primaire et le secondaire, des échanges se sont faits sur les pratiques en français et en mathématique. Ainsi, des enseignants du primaire sont venus à Bonnier voir les pratiques des enseignants en mathématique. Il est prévu que les enseignants aillent au primaire pour ainsi participer à un échange de pratiques entre le primaire et le secondaire. Ces éléments rejoignent directement ce qui est mis en place en CAP à l'école.

Mme Hébert pose la question à savoir s'il y aura un arrimage avec l'école

LPP et M. Lapalme mentionne que c'est un souhait désiré pour les futures journées de bassin (idéalement pour l'année 2026-2027).

#### **b. Fin de la 2<sup>e</sup> étape et rencontre de parents**

Le 12 février a eu lieu la deuxième journée de rencontre de parents. Mme Gruffy mentionne qu'il y a eu beaucoup de parents pour cette rencontre et M. LeCorff abonde en ce sens.

Le fait qu'il n'y avait pas d'autres rencontres à la même date est une hypothèse qui permet de croire que nous ayons eu autant de parents.

#### **c. Réinscription et choix de cours pour 2026-2027**

Les groupes de secondaire 3 ont été rencontrés pour leur choix de cours à LPP et les élèves ont été rencontrés aujourd'hui pour valider que ces choix avaient été complétés.

M. LeCorff mentionne la qualité de la présentation des profils de mathématique et de science en 4<sup>e</sup> secondaire. Ce sont les élèves qui font leur sélection pour leurs choix de cours. Les élèves ont démontré un engagement en participant positivement avec d'excellentes questions.

#### **d. État des activités parascolaires**

M. Deschamps indique que le deuxième bloc termine bientôt. Encore une fois, l'avis des élèves a été demandé pour les prochaines activités parascolaires et Mme Rioux travaille très fort pour offrir une variété et une qualité d'activités aux élèves. Un membre demande s'il est possible d'envoyer aux parents la feuille des activités offertes aux parents.

### **14. Autres sujets**

#### **a. Retour de Noël**

Les élèves avaient des examens immédiatement après les Fêtes. Certains parents (3) ont demandé à revoir cette pratique si possible.

#### **b. Médias sociaux**

Lors de clavardages qui dérivent sur les réseaux, les interventions sont faites rapidement et traitées de façon anonyme. De la sensibilisation est faite auprès des contrevenants ainsi qu'auprès des différentes classes de l'école.

#### **c. Transport scolaire**

Le matin, un autobus (le 310) termine son circuit avec des élèves debout dans l'allée. M. Lapalme mentionne qu'il fera un suivi auprès du transport scolaire.

#### **d. Clic école**

Mme Gadoua s'adresse à Mme Hébert du comité de parents en lui disant que l'application n'est pas conviviale et ne répond pas aux besoins. Par exemple, on y reçoit plusieurs notifications pour la même nouvelle information (même note ou mémo).

### **18. Levée de l'assemblée**

La levée est faite à 20h27 par Mme Sabourin, appuyée par Mme Gadoua.

Dominique  
Lapalme

Directeur

Mélanie Sabourin

Présidente